



# Compte rendu de la rencontre du Comité consultatif autochtone

## Le 16 juin 2020

### Vidéoconférence (2 h)

---

## Objectifs de la rencontre

Discussion du CCA (Comité consultatif autochtone) sur la coopération et la collaboration à l'évaluation d'impact

## Point à l'ordre du jour : Présentation et discours d'ouverture

La réunion commence par une prière d'ouverture prononcée par la coprésidente Sue Chiblow. Le membre d'office de l'Agence présente au Comité une mise à jour sur le programme de soutien des capacités des autochtones et confirme la tenue d'une rencontre conjointe avec le Comité consultatif technique (CCT (Comité consultatif technique)), en juillet.

## Point à l'ordre du jour : Présentation de la Coalition de grands projets des Premières Nations sur le sondage sur la gouvernance autochtone et les processus de collaboration à l'évaluation d'impact fédérale

Angel Ransom a parcouru un récent sondage de ses membres conçu pour faire rapport sur les recommandations relatives à l'accroissement de la collaboration autochtone à l'intérieur du nouveau système d'EI fédérale. Ces travaux ont été financés par l'Agence pour appuyer la collaboration avec les peuples autochtones dans l'élaboration de politiques et d'orientations. Les premières observations de l'enquête révèlent les faits suivants :

- une entente générale quant à l'importance des outils et des politiques pour que les nations participent à l'évaluation d'impact;

- un intérêt marqué pour le contrôle de diverses étapes de l'évaluation d'impact (planification initiale, définition de la portée, version provisoire de l'étude d'impact, prise de décision et étape postérieure à la décision);
- un intérêt à obtenir une aide financière pour la réalisation des études;
- une évaluation d'impact dirigée par les Autochtones – une relation gouvernementale est davantage souhaitée qu'un projet de corédaction avec le promoteur;
- un intérêt marqué pour les mécanismes de collaboration – article 114, sentiment général voulant que la détermination des critères d'admissibilité ne devrait pas relever du ministre.

## Point à l'ordre du jour : Collaboration et coopération à l'évaluation d'impact

Un fonctionnaire de l'Agence présente une vue d'ensemble des lignes directrices sur la collaboration ciblant le cadre stratégique de collaboration et les règles, y compris la portée de la participation et les outils de participation, comme les protocoles de consultation, les cadres stratégiques de collaboration et l'aide financière permettant de participer au processus. Une vue d'ensemble est présentée sur la direction que l'Agence prend à propos des règles proposées de coopération autochtone.

Les membres soulignent les éléments essentiels suivants :

- Importance d'une mobilisation précoce;
- Capacité de la collectivité et aide financière;
- Engagement de réconciliation général.

**Résultats potentiels du Comité :** Avis officiel à l'Agence sur les lacunes en matière de règles sur la coopération autochtone, les éléments qui devraient être intégrés dans un possible cadre stratégique, ce qui fonctionne le mieux pour les collectivités.

## Point à l'ordre du jour : Prochaines étapes

L'Agence étudie le rapport du CCA (Comité consultatif autochtone), suit les décisions prises par le Comité et l'avis fourni. Une vue d'ensemble de la réunion conjointe prochaine avec le CCT (Comité consultatif technique) est présentée pour discuter des priorités des deux comités et discuter des connaissances autochtones et de la science occidentale.

**Prochaines étapes :** Deux autres vidéoconférences sont prévues en août pour poursuivre la discussion sur la collaboration et la coopération. Les membres doivent considérer de ce que le Comité pourrait produire sur ce sujet (commentaire sur l'orientation, avis sur la façon dont

l'Agence devrait mobiliser les peuples autochtones, rôle dans le façonnage du travail stratégique, création d'un sous-comité, rôle dans l'élaboration du cadre stratégique).

## **Comité consultatif autochtone**

### **Points à traiter de la rencontre du 16 juin**

Points à traiter pour le secrétariat :

- Préparer le compte rendu de la réunion pour les membres à des fins d'examen et de finalisation.
- Faire circuler à nouveau les lignes directrices sur la participation autochtone à l'évaluation d'impact produites par l'Agence.
- Faire circuler le communiqué sur le Bureau du conseiller scientifique en chef.
- Présenter un résumé sur la consultation faite pour éclairer la *Loi sur l'évaluation d'impact* et les lignes directrices sur la collaboration.

Points à traiter pour les membres :

- Examiner et commenter le compte rendu de la rencontre.
- Contribution à l'Agence sur les questions de discussion sur la collaboration (fin de l'été), y compris l'examen des façons dont le comité pourrait contribuer aux travaux à venir de l'Agence sur la collaboration et la coopération (rétroaction sur les orientations de l'Agence, développement d'un autre produit, conseils sur le processus d'engagement, etc.) à discuter à la prochaine réunion. Suggestions à l'Agence des experts et des organisations autochtones pour une mobilisation sur un cadre stratégique de collaboration et/ou de règles (fin de l'été).
- Envoyer le rapport final des sous-comités sur les principes et les éléments d'un Cadre stratégique sur les connaissances autochtones au secrétariat (Rachel Olson).

## **Participants**

### **Coprésidents**

Sue Chiblow

### **Membres du Comité**

Stanley Oliver

Suzie O'Bomsawin

Angel Ransom

Deana Sappier  
Paul Jones  
Melody Lepine  
Jocelyn Gosselin  
Rachel Olson

## **Agence d'évaluation d'impact**

Stewart Lindale  
Susan Winger  
Janice Zeitz  
Erin Gilmer  
Emily Fairbairn  
Jennifer Saxe  
Ian Ketcheson

## **Absents**

Kyle Vermette

**Date de modification :**  
2020-10-26